

Ministère de la Justice

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020



Renseignements particuliers du 2^e groupe d'opposition

Justice
Québec 

Avril 2019
Document préparé par
le Service de la gestion budgétaire et financière

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU 2^E GROUPE D'OPPOSITION

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
P.1	TOTAL DES SOMMES VERSÉES À TITRE DE DOMMAGES ET INTÉRÊTS PAR L'ÉTAT À LA SUITE DE POURSUITES JUDICIAIRES DANS LESQUELLES LE GOUVERNEMENT ÉTAIT REPRÉSENTÉ PAR LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC. LISTER LES 10 CAUSES AYANT ENTRAÎNÉ LES PLUS GRANDES SOMMES.	1
P.2	TOTAL DES SOMMES VERSÉES À TITRE DE DOMMAGES EXEMPLAIRES OU PUNITIFS POUR L'ENSEMBLE DES JUGEMENTS RENDUS EN 2018-2019.	2
P.3	ÉVOLUTION DES « COÛTS DE SYSTÈME » ANNUELS ESTIMÉS DEPUIS 2010.	3
P.4	POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LE TOTAL ET LA VENTILATION DES CRÉANCES ET/OU AMENDES À RECOUVRER POUR CHACUNE DES ANNÉES 2012-2013 À 2018-2019, L'ÂGE DE CES CRÉANCES (VENTILÉ PAR ANNÉES) ET LES MOYENS ENTREPRIS POUR LES RECOUVRER. PRÉVISIONS POUR 2019-2020.	4
P.5	NOMBRE TOTAL DE JUGES, AU 31 MARS 2019, POUR CHAQUE COUR SOUS JURIDICTION DU QUÉBEC. POUR CHACUNE DES COURS, DISTINGUER LES JURIDICTIONS DE LA RÉGION AINSI QUE LE GENRE DES JUGES. INDIQUER LE NOMBRE DE JUGES EN CONGÉ DE MALADIE EN INDIQUANT LA DATE PRÉVUE DE RETOUR, LE NOMBRE DE POSTES VACANTS EN INDIQUANT LA DATE DE LA LIBÉRATION DU POSTE.	7
P.6	NOMBRE, NATURE ET RÉSULTAT DES PLAINTES DÉPOSÉES DEVANT LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE EN 2018-2019 ET LE NOMBRE DE CAS PORTÉS DEVANT LES TRIBUNAUX AVEC BRÈVE EXPLICATION SUR LA NATURE DE CHAQUE AFFAIRE ET SON CHEMINEMENT DANS LE PROCESSUS JUDICIAIRE.	8
P.7	CONCERNANT LES MANDATS POUR LES DOSSIERS D'IMMIGRATION POUR 2018-2019 : A. NOMBRE TOTAL DES DEMANDES ADRESSÉES AUX BUREAUX D'AIDE JURIDIQUE ET À LA PRATIQUE PRIVÉE; B. NOMBRE DE DEMANDES ACCEPTÉES ET REFUSÉES ET LES MOTIFS DE REFUS; C. NOMBRE DE MANDATS ÉMIS À LA PRATIQUE PRIVÉE; D. COÛT MOYEN INVESTI POUR CE TYPE DE DOSSIER, EN DISTINGUANT ENTRE LA PRATIQUE PRIVÉE ET LES BUREAUX D'AIDE JURIDIQUE.	9
P.8	POUR 2018-2019 : A. NOMBRE DE MANDATS ÉMIS EN VERTU DE L'ARTICLE 4.3 DE LA LOI SUR L'AIDE JURIDIQUE; B. NOMBRE DE MANDATS ÉMIS EN VERTU DE L'ARTICLE 4.13 DE LA LOI SUR L'AIDE JURIDIQUE; C. NOMBRE DE MANDATS ÉMIS EN VERTU DU PARAGRAPHE 9 DE L'ARTICLE 4.7 DE LA LOI SUR L'AIDE JURIDIQUE; D. NOMBRE DE MANDATS ÉMIS EN VERTU DU PARAGRAPHE 8 DE L'ARTICLE 4.7 DE LA LOI SUR L'AIDE JURIDIQUE; E. NOMBRE DE MANDATS REFUSÉS OU RETIRÉS EN VERTU DE L'ARTICLE 4.11 DE LA LOI SUR L'AIDE JURIDIQUE.	11
P.9	POUR 2018-2019, COÛT TOTAL DES FRAIS JUDICIAIRES PAYÉS PAR LE RÉSEAU D'AIDE JURIDIQUE POUR LES BÉNÉFICIAIRES DESSERVIS PAR DES AVOCATS SALARIÉS OU PAR DES AVOCATS DE LA PRATIQUE PRIVÉE, PAR CATÉGORIES DE FRAIS.	12
P.10	VENTILATION DÉTAILLÉE DES EFFECTIFS, AU 31 MARS 2019, POUR LA COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES AINSI QUE POUR CHACUN DES BUREAUX D'AIDE JURIDIQUE RÉGIONAUX.	13
P.11	POUR TOUTES LES ACTIONS FINANCÉES DANS LE CADRE DES ACTIONS DU PLAN D'ACTION SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 2013-2020, FOURNIR LES INFORMATIONS SUIVANTES : A. L'OBJECTIF DE RÉDUCTION OU D'ÉVITEMENT D'ÉMISSIONS DE GES EN 2017 ET EN 2018 – BASE ANNUELLE (EN Mt CO ₂); B. LE POTENTIEL DE RÉDUCTION OU D'ÉVITEMENT D'ÉMISSIONS DE GES EN 2020 – BASE ANNUELLE (EN Mt CO ₂); C. LE NOMBRE TOTAL D'ANALYSES ET DE PROJETS D'IMPLANTATION ACCEPTÉS PAR LE MINISTRE; D. LA RÉDUCTION ANNUELLE POTENTIELLE DES PROJETS ACCEPTÉS PAR LE MINISTRE (EN Kt DE CO ₂); E. LES INVESTISSEMENTS TOTAUX DES PROJETS (EN MILLIERS \$); F. LES AIDES FINANCIÈRES TOTALES DU MINISTÈRE (EN MILLIERS \$); G. LE COÛT MOYEN DES PROJETS SUR LA DURÉE DE VIE (EN \$/TONNE); H. LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS PAR CES INVESTISSEMENTS.	16

N.B. À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, LES DONNÉES PRÉSENTÉES DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE DES CRÉDITS SONT ÉTABLIES EN DATE DU 28 FÉVRIER 2019.

P.1 TOTAL DES SOMMES VERSÉES À TITRE DE DOMMAGES ET INTÉRÊTS PAR L'ÉTAT À LA SUITE DE POURSUITES JUDICIAIRES DANS LESQUELLES LE GOUVERNEMENT ÉTAIT REPRÉSENTÉ PAR LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC. LISTER LES 10 CAUSES AYANT ENTRAÎNÉ LES PLUS GRANDES SOMMES.

MINISTÈRE

À TITRE DE PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC, LA MINISTRE DE LA JUSTICE REPRÉSENTE L'ENSEMBLE DES MINISTÈRES DEVANT LES TRIBUNAUX.

ADVENANT UN JUGEMENT CONDAMNANT À VERSER DES SOMMES À TITRE DE DOMMAGE ET INTÉRÊTS IL REVIENT AU MINISTÈRE-CLIENT DE VERSER DE TELLES SOMMES.

POUR L'ANNÉE 2018-2019, LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU QUÉBEC N'A EU À VERSER AUCUNE SOMME À TITRE DE DOMMAGES ET INTÉRÊTS DANS LES DOSSIERS QUI LE CONCERNENT.

P.2 TOTAL DES SOMMES VERSÉES À TITRE DE DOMMAGES EXEMPLAIRES OU PUNITIFS POUR L'ENSEMBLE DES JUGEMENTS RENDUS EN 2018-2019.

MINISTÈRE

À TITRE DE PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC, LA MINISTRE DE LA JUSTICE REPRÉSENTE L'ENSEMBLE DES MINISTÈRES DEVANT LES TRIBUNAUX.

ADVENANT UN JUGEMENT CONDAMNANT À VERSER DES SOMMES À TITRE DE DOMMAGES EXEMPLAIRES OU PUNITIFS IL REVIENT AU MINISTÈRE-CLIENT DE VERSER DE TELLES SOMMES.

POUR L'ANNÉE 2018-2019, LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU QUÉBEC N'A EU À VERSER AUCUNE SOMME À TITRE DE DOMMAGES ET INTÉRÊTS DANS LES DOSSIERS QUI LE CONCERNENT.

P.3 ÉVOLUTION DES « COÛTS DE SYSTÈME » ANNUELS ESTIMÉS DEPUIS 2010.

LA DÉPENSE PROBABLE 2018-2019 DU PORTEFEUILLE « JUSTICE » AINSI QUE LE BUDGET DE DÉPENSES 2019-2020 EST PRÉSENTÉ DANS LE DOCUMENT BUDGÉTAIRE « PLANS ANNUELS DE GESTION DES DÉPENSES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES » (VOLUME 3).

P.4 POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LE TOTAL ET LA VENTILATION DES CRÉANCES ET/OU AMENDES À RECOUVRER POUR CHACUNE DES ANNÉES 2012-2013 À 2018-2019, L'ÂGE DE CES CRÉANCES (VENTILÉ PAR ANNÉES) ET LES MOYENS ENTREPRIS POUR LES RECOUVRER. PRÉVISIONS POUR 2019-2020.

MINISTÈRE

EN GÉNÉRAL LE TAUX DE RÈGLEMENT DES ACTIVITÉS DE PERCEPTION DU BUREAU DES INFRACTIONS ET AMENDES (BIA) EST ÉLEVÉ ET IL AMÉLIORE DE FAÇON CONSTANTE SES RÉSULTATS :

- LE RATIO DU NOMBRE DE JUGEMENTS RÉGLÉS PAR RAPPORT AU NOMBRE DE JUGEMENTS REÇUS EN 2018-2019 (28 FÉVRIER 2019), EST DE 92 %. IL ÉTAIT DE 87 % EN 2017-2018 :
 - LE TAUX DE RÈGLEMENT EST EN HAUSSE DE 14 % POUR LES JUGEMENTS CRIMINELS (82 %), ET EN BAISSSE DE 1 % POUR LES JUGEMENTS PÉNAUX (95 %).
- EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DES DÉLAIS, LES CIBLES PRÉVUES SONT ATTEINTES EN 2018-2019.
 - 85 % DES CONSTATS DÉLIVRÉS PAR LE BIA À L'INTÉRIEUR D'UN DÉLAI DE 90 JOURS DE LA DATE DE RÉCEPTION (RÉSULTAT 92,9 %);
 - 70 % DES CONSTATS D'INFRACTIONS REQUÉRANT UN JUGEMENT ET TRANSFÉRÉS À LA COUR DU QUÉBEC À L'INTÉRIEUR D'UN DÉLAI DE 90 JOURS À COMPTER DE LA DATE DE SIGNIFICATION (RÉSULTAT 78,4 %)
- ANNUELLEMENT, LE BIA PERÇOIT PLUS DE 180 M\$ EN ARGENT OU EN RÈGLEMENTS NON PÉCUNIAIRES (TRAVAUX COMPENSATOIRES ET EMPRISONNEMENT)

LE PERCEPTEUR DES AMENDES, LORS DE L'EXPIRATION DES DÉLAIS DE PAIEMENT, MET EN ŒUVRE LES MOYENS D'EXÉCUTION ÉNUMÉRÉS AU CHAPITRE XIII DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE. CES MOYENS COMPRENNENT NOTAMMENT LES ENTENTES DE PAIEMENT, LES TRAVAUX COMPENSATOIRES ET LES SAISIES.

FONDS GÉNÉRAL DU FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU

LE BIA GÈRE ET PERÇOIT DES AMENDES DONT LES SOMMES RECOUVRÉES SONT ENVOYÉES AU FONDS GÉNÉRAL DU FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU (FCR). CE SONT UNIQUEMENT CES COMPTES À RECEVOIR QUE NOUS PRÉSENTONS DANS LE TABLEAU SUIVANT.

AUTRES BÉNÉFICIAIRES

LE BIA GÈRE ET PERÇOIT DES AMENDES DONT LE PRODUIT EST ENVOYÉ À DIFFÉRENTS BÉNÉFICIAIRES, DONT DES MUNICIPALITÉS, DES ORDRES PROFESSIONNELS, LE FONDS D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS (FAVAC), LE FONDS VERT, L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS, DES COMITÉS PARITAIRES, ETC. COMME CES AUTRES BÉNÉFICIAIRES NE RELÈVENT PAS DU MINISTÈRE, LEURS COMPTES À RECEVOIR NE SONT PAS INCLUS DANS LE TABLEAU SUIVANT. CES COMPTES À RECEVOIR REPRÉSENTENT ENVIRON 186,6 M\$.

GOVERNEMENT FÉDÉRAL ET INDEMNITÉS

LE BIA OFFRE DES SERVICES D'HÉBERGEMENT ET D'ENCAISSEMENT POUR DEUX TYPES DE COMPTES À RECEVOIR, SOIT :

- LES COMPTES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL TEL QUE PRÉVU DANS L'ENTENTE CANADA/QUÉBEC RELATIVE À L'EXÉCUTION DES JUGEMENTS EN MATIÈRE CRIMINELLE. CES COMPTES À RECEVOIR PROVIENNENT DU PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA;
- LES COMPTES À RECEVOIR POUR L'INDEMNISATION ACCORDÉE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DANS LE CADRE D'UNE ORDONNANCE DE DÉDOMMAGEMENT (ART. 738 C.C.R.), DE PROBATION OU D'EMPRISONNEMENT AVEC SURSIS.

TOUTEFOIS, CES COMPTES À RECEVOIR NE SONT PAS INCLUS DANS LE TABLEAU DESSOUS, CAR LE BIA N'EFFECTUE AUCUN TRAVAIL DE PERCEPTION SUR CES DERNIERS. LES COMPTES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL SONT INCLUS DANS LE SYSTÈME DE GESTION DES INFRACTIONS ET PERCEPTIONS DES AMENDES (SGIPA) POUR LES AIDER À FAIRE LEUR SUIVI COMPTABLE ET LEUR DISTRIBUTION DES SOMMES AUX BÉNÉFICIAIRES. EN CE QUI CONCERNE LES INDEMNITÉS, OUTRE L'ENCAISSEMENT ET LA DISTRIBUTION DES SOMMES AUX BÉNÉFICIAIRES, LEUR INCLUSION AU SGIPA PERMET AU GREFFE D'ASSURER UN SUIVI AUPRÈS DU DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES (DPCP) EN CAS DE DÉFAUT DE PAIEMENT. CES COMPTES À RECEVOIR REPRÉSENTENT ENVIRON 256,8 M\$.

PROVISIONS

SEULES LES PROVISIONS QUI CONCERNENT LES COMPTES À RECEVOIR APPARTENANT AU FONDS GÉNÉRAL DU FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU (FCR) SONT PRÉSENTÉES. LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL, L'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS ET CHAQUE AUTRE BÉNÉFICIAIRE SONT RESPONSABLES DE CALCULER LEURS PROPRES PROVISIONS.

PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES (PCD)

- LES COMPTES À RECEVOIR ACTIFS AU SGIPA SONT PROVISIONNÉS SELON DIFFÉRENTS TAUX EN FONCTION DE L'ÂGE DES COMPTES;
- LES DOSSIERS FERMÉS AU SGIPA SONT LES DOSSIERS FERMÉS ADMINISTRATIVEMENT ET ILS SONT PROVISIONNÉS À 100 %.

PROVISION POUR NON-RÉALISATION DE REVENUS (PPNRR)

- À LA SUITE D'UNE ANALYSE CAS PAR CAS, LES PPNRR SONT CALCULÉES SUR TOUS LES IMPLIQUÉS DONT LA SOMME DES COMPTES À RECEVOIR EST DE PLUS DE 50 K\$;
- CES COMPTES SONT PROVISIONNÉS À 100 %.

BIA (FCR) - Comptes à recevoir - Au 28 février 2019						
Classification /			Débiteurs			
Âges des créances	Actifs SGIPA ⁽¹⁾	Fermés SGIPA ⁽¹⁾	assujettis à la PPNRR ⁽²⁾	Total	Provisions ⁽³⁾	Total net
ACTES JURIDIQUES						
Courants	16 063 333,32	130 836,81	5 162 801,75	21 356 971,88	125 342,43	21 231 629,45
+ 1 AN	7 804 123,43	386 038,83	2 476 921,60	10 667 083,86	289 748,94	10 377 334,92
+ 2 ANS	5 531 100,12	310 753,04	957 903,84	6 799 757,00	2 817 506,95	3 982 250,05
+ 3 ANS	3 904 914,06	280 894,13	1 017 185,82	5 202 994,01	2 169 167,88	3 033 826,13
+ 4 ANS	15 496 568,27	1 822 743,06	1 723 309,16	19 042 620,49	9 086 972,53	9 955 647,96
PPNRR	-	-	-	-	11 256 627,21	(11 256 627,21)
	<u>48 800 039,20</u>	<u>2 931 265,87</u>	<u>11 338 122,17</u>	<u>63 069 427,24</u>	<u>25 745 365,94</u>	<u>37 324 061,30</u>
CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE						
Courants	11 174 462,86	24 853,00	0,00	11 199 315,86	27 332,00	11 171 983,86
+ 1 AN	3 620 171,00	107 498,65	0,00	3 727 669,65	86 526,65	3 641 143,00
+ 2 ANS	2 739 771,61	72 132,24	0,00	2 811 903,85	1 292 242,74	1 519 661,11
+ 3 ANS	2 160 201,22	67 584,63	0,00	2 227 785,85	1 116 584,86	1 111 201,00
+ 4 ANS	10 109 116,95	1 259 704,39	0,00	11 368 821,34	6 048 772,38	5 320 048,97
	<u>29 803 723,64</u>	<u>1 531 772,91</u>	<u>0,00</u>	<u>31 335 496,55</u>	<u>8 571 458,62</u>	<u>22 764 037,93</u>
CODE CRIMINEL						
Courants	9 415 867,09	0,00	10 613 612,92	20 029 480,01	250,00	20 029 230,01
+ 1 AN	6 363 582,61	5 440,01	458 865,00	6 827 887,62	7 390,01	6 820 497,61
+ 2 ANS	3 910 742,54	18 792,00	685 089,62	4 614 624,16	1 640 289,84	2 974 334,32
+ 3 ANS	2 410 286,72	17 972,00	0,00	2 428 258,72	1 247 232,45	1 181 026,27
+ 4 ANS	10 384 482,58	170 783,23	300 000,00	10 855 265,81	5 203 817,41	5 651 448,40
PPNRR	-	-	-	-	12 768 508,02	(12 768 508,02)
	<u>32 484 961,54</u>	<u>212 987,24</u>	<u>12 057 567,54</u>	<u>44 755 516,32</u>	<u>20 867 487,73</u>	<u>23 888 028,59</u>
DIVERSES LOIS						
Courants	34 101 153,89	432 598,36	172 064 726,74	206 598 478,99	449 355,50	206 149 123,49
+ 1 AN	23 090 695,37	1 431 068,82	62 007 965,11	86 529 729,30	988 010,88	85 541 718,42
+ 2 ANS	13 813 462,89	1 042 210,31	27 304 647,72	42 160 320,92	7 694 086,48	34 466 234,44
+ 3 ANS	10 806 778,48	832 870,56	26 998 287,26	38 637 936,30	5 915 807,91	32 722 128,40
+ 4 ANS	45 864 129,01	2 836 005,91	115 259 795,03	163 959 929,95	24 887 174,99	139 072 754,97
PPNRR	-	-	-	-	396 143 444,80	(396 143 444,80)
	<u>127 676 219,64</u>	<u>6 574 753,96</u>	<u>403 635 421,86</u>	<u>537 886 395,46</u>	<u>436 077 880,55</u>	<u>101 808 514,91</u>
CONTRIBUTION 10 \$						
Courants	41 457,00	290,00	3 482,00	45 229,00	372,14	44 856,86
+ 1 AN	75 026,46	3 585,33	8 394,00	87 005,79	3 122,38	83 883,41
+ 2 ANS	162 472,32	7 864,70	3 010,00	173 347,02	88 026,89	85 320,13
+ 3 ANS	165 948,30	7 713,77	1 650,00	175 312,07	92 186,36	83 125,72
+ 4 ANS	687 192,83	86 523,14	5 190,00	778 905,97	409 347,48	369 558,50
PPNRR	-	-	-	-	21 538,00	(21 538,00)
	<u>1 132 096,91</u>	<u>105 976,94</u>	<u>21 726,00</u>	<u>1 259 799,85</u>	<u>614 593,24</u>	<u>645 206,61</u>
CONTRIBUTION PÉNALE						
Courants	7 468 662,84	56 920,56	5 822 371,00	13 347 954,40	57 057,92	13 290 896,48
+ 1 AN	1 944 004,11	76 885,85	754 893,00	2 775 782,96	44 147,52	2 731 635,44
+ 2 ANS	334 999,45	9 345,07	0,00	344 344,52	121 481,00	222 863,52
+ 3 ANS	21 413,84	158,00	-	21 571,84	460,00	21 111,84
+ 4 ANS	-	-	-	-	0,00	0,00
PPNRR	-	-	-	-	5 651 507,00	(5 651 507,00)
	<u>9 769 080,24</u>	<u>143 309,48</u>	<u>6 577 264,00</u>	<u>16 489 653,72</u>	<u>5 874 653,44</u>	<u>10 615 000,28</u>
SOMMAIRE						
Courants	78 264 937,00	645 498,73	193 666 994,41	272 577 430,14	659 709,99	271 917 720,15
+ 1 AN	42 897 602,98	2 010 517,49	65 707 038,71	110 615 159,18	1 418 946,38	109 196 212,80
+ 2 ANS	26 492 548,93	1 461 097,36	28 950 651,18	56 904 297,47	13 653 633,90	43 250 663,57
+ 3 ANS	19 469 542,62	1 207 193,09	28 017 123,08	48 693 858,79	10 541 439,45	38 152 419,35
+ 4 ANS	82 541 489,64	6 175 759,73	117 288 294,19	206 005 543,56	45 636 084,78	160 369 458,79
PPNRR	-	-	-	-	425 841 625,03	(425 841 625,03)
	<u>249 666 121,17</u>	<u>11 500 066,40</u>	<u>433 630 101,57</u>	<u>694 796 289,14</u>	<u>497 751 439,52</u>	<u>197 044 849,62</u>
Ajustements hors SGIPA	(1 607 080,92)	-	(7 716 665,08) ⁽⁴⁾	(9 323 746,00)	-	(9 323 746,00)
Total	248 059 040,25	11 500 066,40	425 913 436,49 ⁽²⁾	685 472 543,14	497 751 439,52	187 721 103,62

- (1) LES COMPTES ACTIFS ET FERMÉS INCLUENT LES CRÉANCES DE PLUS DE 50 K\$ QUI SONT NON ASSUJETTIES À LA PPNRR AINSI QUE LES CRÉANCES DE MOINS DE 50 K\$.
- (2) LES DÉBITEURS ASSUJETTIS À LA PROVISION POUR NON-RÉALISATION DE REVENUS INCLUENT 114,4 M\$ EN COMPTES À RECEVOIR QUI SONT FERMÉS ADMINISTRATIVEMENT EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2018.
- (3) LES PROVISIONS INCLUENT LA PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES (71,9 M\$) ET LA PROVISION POUR NON-RÉALISATION DE REVENUS (425,9 M\$). ELLES SONT CALCULÉES AU 31 DÉCEMBRE 2018.
- (4) LE PRINCIPAL AJUSTEMENT HORS SGIPA (7,7 M\$) CORRESPOND À LA VALEUR DES DOSSIERS PROVISIONNÉS AU SGIPA À LA PROVISION POUR NON RÉALISATION DE REVENUS ENTRE LE 1ER JANVIER 2019 ET LE 28 FÉVRIER 2019, PUISQUE LES DÉBITEURS ASSUJETTIS À LA PROVISION POUR NON RÉALISATION DE REVENUS SONT PRÉSENTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018 AUX ÉTATS FINANCIERS DU MJQ.

FONDS ACCÈS JUSTICE

AUCUNE.

FONDS D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

AUCUNE.

FONDS DES REGISTRES

AUCUNE.

FONDS RELATIF AUX CONTRATS PUBLICS

AUCUNE.

ORGANISMES**COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE**

AUCUNE.

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES**1. CRÉANCES À RECEVOIR:****FÉVRIER 2019**

VOLET CONTRIBUTIF	643 123 \$
RECouvreMENT DES COÛTS	641 691 \$
TOTAL	1 284 814 \$

2. PROCÉDURE DE RECouvreMENT:

RÉCLAMATIONS ÉCRITES, RELANCES TÉLÉPHONIQUES, DEUXIÈME ENVOI ÉCRIT (MISE EN DEMEURE).

CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE

AUCUNE.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

NON APPLICABLE.

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

AUCUNE.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'INFORMATION JURIDIQUE

CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES DÉBITEURS	2018-2019
MOINS DE 30 JOURS SUIVANT LA DATE DE FACTURATION	2 212 565 \$
DE 31 JOURS À 60 JOURS SUIVANT LA DATE DE FACTURATION	234 016 \$
DE 61 JOURS À 90 JOURS SUIVANT LA DATE DE FACTURATION	121 641 \$
PLUS DE 90 JOURS SUIVANT LA DATE DE FACTURATION	35 872 \$
SOUS-TOTAL	2 604 093 \$
PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES	(5 610) \$
TOTAL	2 598 483 \$

MOYEN DE RECouvreMENT : COLLECTION TÉLÉPHONIQUE MENSUELLE DES DÉBITEURS DE PLUS DE 60 JOURS.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

AUCUNE.

P.5 NOMBRE TOTAL DE JUGES, AU 31 MARS 2019, POUR CHAQUE COUR SOUS JURIDICTION DU QUÉBEC. POUR CHACUNE DES COURS, DISTINGUER LES JURIDICTIONS DE LA RÉGION AINSI QUE LE GENRE DES JUGES. INDIQUER LE NOMBRE DE JUGES EN CONGÉ DE MALADIE EN INDIQUANT LA DATE PRÉVUE DE RETOUR, LE NOMBRE DE POSTES VACANTS EN INDIQUANT LA DATE DE LA LIBÉRATION DU POSTE.

MINISTÈRE

COUR DU QUÉBEC (MAGISTRATURE) NOMBRE DE JUGES – PAR RÉGION AU 31 MARS 2019							
RÉGION	JUGE PUÎNÉ				JUGE SUPPLÉANT		TOTAL
	H	F	POSTES VACANTS*	DATE DE LIBÉRATION DU POSTE	H	F	
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	5	5			1	1	12
ESTRIE	7	11			2		20
LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE-LABELLE	23	20	1	2019-01-04	10	2	56
MAURICIE-BOIS-FRANCS	10	3			2		15
OUTAOUAIS	10	5			3	2	20
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN	6	4			2	1	13
MONTRÉAL	46	50	1	2019-03-01	13	9	119
MONTÉRÉGIE	23	17	1	2018-11-09	6	4	51
QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES	22	19			8	2	51
BAS-ST-LAURENT-CÔTE-NORD-IDLM	7	10			5		22
TOTAL	159	144	3		52	21	379

*LES POSTES VACANTS FONT L'OBJET DE CONCOURS.

JUGE EN CONGÉ DE MALADIE LONGUE DURÉE AU 31 MARS 2019 : 3 JUGES EN ABSENCE MALADIE LONGUE DURÉE.

REPRÉSENTATION FÉMININE ET MASCULINE DANS LA MAGISTRATURE AU 31 MARS 2019

COUR DU QUÉBEC	H	F	TOTAL
CHAMBRE DE LA JEUNESSE	22	36	58
CHAMBRE CRIMINELLE ET PÉNALE	47	39	86
CHAMBRE CIVILE	32	29	61
JURIDICTION MIXTE	58	39	97
JUGE RESPONSABLE DES COURS MUNICIPALES		1	1
TOTAL	159	144	303

P.6 NOMBRE, NATURE ET RÉSULTAT DES PLAINTES DÉPOSÉES DEVANT LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE EN 2018-2019 ET LE NOMBRE DE CAS PORTÉS DEVANT LES TRIBUNAUX AVEC BRÈVE EXPLICATION SUR LA NATURE DE CHAQUE AFFAIRE ET SON CHEMINEMENT DANS LE PROCESSUS JUDICIAIRE.

MINISTÈRE

NOMBRE DE PLAINTES DÉPOSÉES EN 2018-2019

TYPE DE PLAINTES	NOMBRE
PLAINTES EN DÉONTOLOGIE À L'ÉGARD DE JUGES	92

RÉSULTAT DES PLAINTES TRAITÉES EN 2018-2019

TYPE DE PLAINTES	NOMBRE
PLAINTES EN DÉONTOLOGIE À L'ÉGARD DE JUGES	92
• NON FONDÉES	51
• RETENUES POUR EXAMEN	30
• RETENUES POUR ENQUÊTE	2
• EN COURS D'ÉTUDE	9

CAS PORTÉS DEVANT LES TRIBUNAUX EN 2018-2019

AUCUN.

P.7 CONCERNANT LES MANDATS POUR LES DOSSIERS D'IMMIGRATION POUR 2018-2019 :

- A. NOMBRE TOTAL DES DEMANDES ADRESSÉES AUX BUREAUX D'AIDE JURIDIQUE ET À LA PRATIQUE PRIVÉE;**
- B. NOMBRE DE DEMANDES ACCEPTÉES ET REFUSÉES ET LES MOTIFS DE REFUS;**
- C. NOMBRE DE MANDATS ÉMIS À LA PRATIQUE PRIVÉE;**
- D. COÛT MOYEN INVESTI POUR CE TYPE DE DOSSIER, EN DISTINGUANT ENTRE LA PRATIQUE PRIVÉE ET LES BUREAUX D'AIDE JURIDIQUE.**

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

A. TOTAL DES DEMANDES EN IMMIGRATION, INCLUANT LES RÉFUGIÉS POLITIQUES SELON QU'ELLES ONT ÉTÉ ACCEPTÉES OU REFUSÉES PAR RÉGION

DU 1^{ER} AVRIL 2018 AU 31 DÉCEMBRE 2018 – VOLET CONTRIBUTIF ET VOLET GRATUIT							
RÉGIONS	TOTAL	ACCEPTÉES	%	REFUSÉES	%	NON-STATUÉES	%
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	0	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
BAS ST-LAURENT-GASPÉSIE	5	4	80,0 %	1	20,0 %	0	0,0 %
CÔTE-NORD	0	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
ESTRIE	59	49	83,1 %	10	16,9 %	0	0,0 %
LAURENTIDES-LANAUDIÈRE	32	20	62,5 %	12	37,5 %	0	0,0 %
MAURICIE-BOIS-FRANCS	21	11	52,4 %	10	47,6 %	0	0,0 %
MONTRÉAL	8 463	7 763	91,7 %	676	8,0 %	24	0,3 %
OUTAOUAIS	53	47	88,7 %	6	11,3 %	0	0,0 %
QUÉBEC	44	29	65,9 %	15	34,1 %	0	0,0 %
RIVE-SUD	40	34	85,0 %	6	15,0 %	0	0,0 %
SAGUENAY-LAC ST-JEAN	7	5	71,4 %	2	28,6 %	0	0,0 %
TOTAL	8 724	7 962	91,3 %	738	8,5 %	24	0,3 %

B. RÉPARTITION DES MOTIFS DE REFUS POUR LES DOSSIERS RELATIFS D'IMMIGRATION (INCLUANT RÉFUGIÉS POLITIQUE)

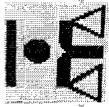
VOIR L'ANNEXE INTITULÉE "MOTIF DE REFUS" CI-JOINTE.

C. RÉPARTITION DES DEMANDES EN IMMIGRATION ACCEPTÉES SELON QU'ELLES ONT ÉTÉ CONFIÉES À DES AVOCATS SALARIÉS OU À DES AVOCATS DE LA PRATIQUE PRIVÉE PAR RÉGION

DU 1^{ER} AVRIL 2018 AU 31 DÉCEMBRE 2018 – VOLET CONTRIBUTIF ET VOLET GRATUIT					
RÉGIONS	AVOCATS SALARIÉS	%	AVOCATS DE LA PRATIQUE PRIVÉES	%	TOTAL DES DEMANDES ACCEPTÉES
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	0	0,0 %	0	0,0 %	0
BAS ST-LAURENT-GASPÉSIE	3	75,0 %	1	25,0 %	4
CÔTE-NORD	0	0,0 %	0	0,0 %	0
ESTRIE	5	10,2 %	44	89,8 %	49
LAURENTIDES-LANAUDIÈRE	1	5,0 %	19	95,0 %	20
MAURICIE-BOIS-FRANCS	4	36,4 %	7	63,6 %	11
MONTRÉAL	1 855	23,9 %	5 908	76,1 %	7 763
OUTAOUAIS	3	6,4 %	44	93,6 %	47
QUÉBEC	2	6,9 %	27	93,1 %	29
RIVE-SUD	3	8,8 %	31	91,2 %	34
SAGUENAY-LAC ST-JEAN	1	20,0 %	4	80,0 %	5
TOTAL	1 8711	23,6 %	6 085	76,4 %	7 962

D. COÛT MOYEN

LE COÛT MOYEN D'UN DOSSIER EN IMMIGRATION CONFIE ET PAYÉ AUX AVOCATS DE LA PRATIQUE PRIVÉE POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2018 AU 31 DÉCEMBRE 2018 EST DE 598 \$, EXCLUANT LES FRAIS D'ADMISSIBILITÉ ET LES AUTRES FRAIS D'ADMINISTRATION DE CES DOSSIERS.



MOTIFS de REFUS

	Application de l'article 4.11										Application de l'article 70				
	* TOTAL REFUS	Refus de contribuer	Inadmiss. financière	Service nommé. exclu	Article 69	Service non couvert	Non- vraisembl. de droit	Peu de chance de succès	Coût Impossible d'exécution raisonnable	Refus réglement raisonn.	Autres serv. dispon.	Encontre loi sur A.J.	Dispos d'un bien renseign.	Refus de fournir renseign.	Renseign. faux ou Inexacts
Civil et administratif	8,660	523	1,610	165	120	2,346	253	775	33	8	186	3	3,945	25	45
Familial	7,671	612	2,507	3	2	109	81	108	8	14	14	6	4,528	34	76
Protection de la jeunesse	1,674	118	234	0	0	9	5	18	0	0	0	3	1,214	21	20
Immigration	738	54	100	1	0	15	1	52	0	0	0	1	510	0	15
Homologation	272	1	2	2	0	7	2	4	0	25	0	0	45	0	6
SARPA	8	0	3	0	0	1	1	1	0	0	1	0	2	0	0
Civil	55.3%	1 308	4,456	171	122	2,487	343	958	41	47	201	13	10,244	80	162
	100.0%	6.9%	23.4%	0.9%	0.6%	13.1%	1.8%	5.0%	0.2%	0.2%	1.1%	0.1%	53.9%	0.4%	0.9%
Carcéral	820	21	30	0	0	60	6	3	0	0	7	0	656	4	12
Criminel	3,977	134	494	6	0	181	18	10	1	1	1	0	3,083	35	21
Criminel/Jeunesse	289	10	19	0	0	14	1	0	0	0	0	0	229	4	1
Criminel/Sommaire	9,036	374	1,194	50	0	1,127	5	7	0	1	1	1	6,553	53	50
Criminel	41.1%	539	1,737	56	0	1,382	30	20	1	2	9	1	10,521	96	84
	100.0%	3.8%	12.3%	0.4%	0.0%	9.8%	0.2%	0.1%	0.0%	0.0%	0.1%	0.0%	74.5%	0.7%	0.6%
Notarial	173	7	19	1	0	106	2	0	1	2	0	0	45	0	2
Notarial	0.5%	7	19	1	0	106	2	0	1	2	0	0	45	0	2
	100.0%	4.0%	11.0%	0.6%	0.0%	61.3%	1.2%	0.0%	0.6%	1.2%	0.0%	0.0%	26.0%	0.0%	1.2%
Données Incomplètes	1,052	15	99	2	0	28	2	0	0	0	0	0	893	0	0
Données incomplètes	3.1%	15	99	2	0	28	2	0	0	0	0	0	893	0	0
	100.0%	1.4%	9.4%	0.2%	0.0%	2.7%	0.2%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	84.9%	0.0%	0.0%
Grand Total	100.0%	1 869	6,311	230	122	4,003	377	978	43	51	210	14	21,703	176	248
	100.0%	5.4%	18.4%	0.7%	0.4%	11.6%	1.1%	2.8%	0.1%	0.1%	0.6%	0.0%	63.1%	0.5%	0.7%

P.8 POUR 2018-2019 :

- A. NOMBRE DE MANDATS ÉMIS EN VERTU DE L'ARTICLE 4.3 DE LA LOI SUR L'AIDE JURIDIQUE;**
 - B. NOMBRE DE MANDATS ÉMIS EN VERTU DE L'ARTICLE 4.13 DE LA LOI SUR L'AIDE JURIDIQUE;**
 - C. NOMBRE DE MANDATS ÉMIS EN VERTU DU PARAGRAPHE 9 DE L'ARTICLE 4.7 DE LA LOI SUR L'AIDE JURIDIQUE;**
 - D. NOMBRE DE MANDATS ÉMIS EN VERTU DU PARAGRAPHE 8 DE L'ARTICLE 4.7 DE LA LOI SUR L'AIDE JURIDIQUE;**
 - E. NOMBRE DE MANDATS REFUSÉS OU RETIRÉS EN VERTU DE L'ARTICLE 4.11 DE LA LOI SUR L'AIDE JURIDIQUE.**
-

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

- A. EN 2018-2019, UNE DEMANDE A ÉTÉ TRANSMISE AU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA COMMISSION PAR UN DIRECTEUR GÉNÉRAL MAIS AUCUN MANDAT N'A ÉTÉ ÉMIS. L'ARTICLE 4.3 DE LA LOI SUR L'AIDE JURIDIQUE PERMET AU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA COMMISSION, SUR RECOMMANDATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL, D'ADMETTRE À L'AIDE JURIDIQUE QUELQU'UN QUI N'EST PAS FINANCIÈREMENT ADMISSIBLE, EN TENANT COMPTE DE CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES ET DU FAIT QU'UN REFUS ENTRAÎNERAIT POUR CETTE PERSONNE UN TORT IRRÉPARABLE.
- B. AUCUN MANDAT N'A ÉTÉ ÉMIS EN VERTU DE L'ARTICLE 4.13 DE LA LOI SUR L'AIDE JURIDIQUE POUR LA PÉRIODE DU 1ER AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019. CET ARTICLE PERMET AU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA COMMISSION, SUR RECOMMANDATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL, D'ACCORDER L'AIDE JURIDIQUE À UNE PERSONNE QUI NE PEUT, SUIVANT LES AUTRES DISPOSITIONS DE LA LOI, BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE, S'IL CONSIDÈRE QUE DES CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES LE JUSTIFIENT ET QUE LE FAIT DE LUI REFUSER CETTE AIDE ENTRAÎNERAIT POUR CETTE PERSONNE UN TORT IRRÉPARABLE.
- C. 12 069 MANDATS ONT ÉTÉ ÉMIS EN VERTU DU PARAGRAPHE 9^o DE L'ARTICLE 4.7 DE LA LOI SUR L'AIDE JURIDIQUE POUR LA PÉRIODE DE 9 MOIS DU 1ER AVRIL 2018 AU 31 DÉCEMBRE 2018. CET ARTICLE STIPULE QU'EN MATIÈRE AUTRE QUE CRIMINELLE OU PÉNALE, L'AIDE JURIDIQUE EST ACCORDÉE POUR TOUTE AFFAIRE DONT UN TRIBUNAL EST OU SERA SAISI QUI MET EN CAUSE SOIT LA SÉCURITÉ PHYSIQUE OU PSYCHOLOGIQUE D'UNE PERSONNE, SOIT SES MOYENS DE SUBSISTANCES, SOIT SES BESOINS ESSENTIELS ET CEUX DE SA FAMILLE.
- D. 5 813 MANDATS ONT ÉTÉ ÉMIS EN VERTU DU PARAGRAPHE 8^o DE L'ARTICLE 4.7 DE LA LOI SUR L'AIDE JURIDIQUE POUR LA PÉRIODE DE 9 MOIS DU 1ER AVRIL 2018 AU 31 DÉCEMBRE 2018. CET ARTICLE STIPULE QU'EN MATIÈRE AUTRE QUE CRIMINELLE OU PÉNALE, L'AIDE JURIDIQUE EST ACCORDÉE POUR TOUTE AFFAIRE DONT UN TRIBUNAL EST OU SERA SAISI SI LA PERSONNE À QUI L'AIDE JURIDIQUE SERAIT ACCORDÉE SUBIT OU SUBIRA VRAISEMBLABLEMENT UNE ATTEINTE GRAVE À SA LIBERTÉ, NOTAMMENT UNE MESURE DE GARDE OU DE DÉTENTION.
- E. LE NOMBRE DE MANDATS REFUSÉS OU RETIRÉS EN VERTU DE L'ARTICLE 4.11 DE LA LOI SUR L'AIDE JURIDIQUE POUR LA PÉRIODE DE 9 MOIS DU 1ER AVRIL 2018 AU 31 DÉCEMBRE 2018, EST DE 2 382. L'ARTICLE 4.11 PRÉVOIT QU'EN MATIÈRE AUTRE QUE CRIMINELLE OU PÉNALE, L'AIDE JURIDIQUE PEUT ÊTRE REFUSÉE OU RETIRÉE, SELON LE CAS, LORSQUE L'AFFAIRE OU LE RECOURS N'APPARAÎT PAS FONDÉ, COMPTE TENU NOTAMMENT DE L'UN OU L'AUTRE DES FACTEURS SUIVANTS :
 - 1. LA PERSONNE QUI DEMANDE L'AIDE NE PEUT ÉTABLIR LA VRAISEMBLANCE D'UN DROIT;
 - 2. CETTE AFFAIRE OU CE RECOURS A MANIFESTEMENT TRÈS PEU DE CHANCE DE SUCCÈS;
 - 3. LES COÛTS QUE CETTE AFFAIRE OU CE RECOURS ENTRAÎNERAIT, SERAIENT DÉRAISONNABLES PAR RAPPORT AUX GAINS OU AUX PERTES QUI POURRAIENT EN RÉSULTER POUR LE REQUÉRANT OU, SELON LE CAS, LE BÉNÉFICIAIRE, À MOINS QU'IL NE METTE EN CAUSE SOIT SES MOYENS DE SUBSISTANCE, SOIT SES BESOINS ESSENTIELS ET CEUX DE SA FAMILLE;
 - 4. LE JUGEMENT OU LA DÉCISION NE SERAIT PROBABLEMENT PAS SUSCEPTIBLE D'EXÉCUTION;
 - 5. LA PERSONNE QUI DEMANDE L'AIDE OU QUI EN BÉNÉFICIE REFUSE, SANS MOTIF VALABLE, UNE PROPOSITION RAISONNABLE DE RÈGLEMENT DE L'AFFAIRE;
 - 6. LES SERVICES POUR LESQUELS CETTE AIDE EST DEMANDÉE PEUVENT ÊTRE OBTENUS AUTREMENT, NOTAMMENT PAR L'INTERMÉDIAIRE D'UN AUTRE SERVICE GOUVERNEMENTAL OU D'UN AUTRE ORGANISME.

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

RÉPARTITION DES FRAIS JUDICIAIRES ENCOURUS PAR LES AVOCATS SALARIÉS, PAR CATÉGORIE DE FRAIS, PAR RÉGION					
DU 1^{ER} AVRIL 2018 AU 28 FÉVRIER 2019 – VOLET CONTRIBUTIF ET VOLET GRATUIT					
RÉGIONS	CIVIL	%	CRIMINEL	%	TOTAL
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	39 935	54.1%	33 933	45.9%	73 868
BAS ST-LAURENT-GASPÉSIE	99 932	78.3%	27 683	21.7%	127 615
CÔTE-NORD	34 987	83.8%	6 759	16.2%	41 746
ESTRIE	130 143	89.8%	14 838	10.2%	144 981
LAURENTIDES-LANAUDIÈRE	139 515	87.6%	19 681	12.4%	159 196
MAURICIE-BOIS-FRANCS	152 876	91.3%	14 617	8.7%	167 493
MONTRÉAL	858 591	94.8%	47 193	5.2%	905 784
OUTAOUAIS	163 105	99.3%	1 178	0.7%	164 283
QUÉBEC	113 865	75.2%	37 646	24.8%	151 511
RIVE-SUD	246 280	94.4%	14 748	5.6%	261 028
SAGUENAY-LAC ST-JEAN	39 977	91.6%	3 676	8.4%	43 653
TOTAL	2 019 206	90.1%	221 952	9.9%	2 241 158

RÉPARTITION DES FRAIS JUDICIAIRES ENCOURUS PAR LES AVOCATS DE PRATIQUE PRIVÉE, PAR CATÉGORIE DE FRAIS, PAR RÉGION					
DU 1^{ER} AVRIL 2018 AU 28 FÉVRIER 2019 – VOLET CONTRIBUTIF ET VOLET GRATUIT					
RÉGIONS	CIVIL	%	CRIMINEL	%	TOTAL
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	47 290	29.1%	115 347	70.9%	162 637
BAS ST-LAURENT-GASPÉSIE	113 816	86.4%	17 936	13.6%	131 752
CÔTE-NORD	44 531	62.3%	26 916	37.7%	71 447
ESTRIE	127 270	70.9%	52 198	29.1%	179 468
LAURENTIDES-LANAUDIÈRE	297 293	53.6%	257 577	46.4%	554 870
MAURICIE-BOIS-FRANCS	113 578	88.9%	14 151	11.1%	127 729
MONTRÉAL	1 113 336	73.2%	406 671	26.8%	1 520 007
OUTAOUAIS	34 259	51.9%	31 773	48.1%	66 032
QUÉBEC	104 822	63.1%	61 306	36.9%	166 128
RIVE-SUD	247 849	70.1%	105 921	29.9%	353 770
SAGUENAY-LAC ST-JEAN	24 369	86.8%	3 704	13.2%	28 073
TOTAL	2 268 413	67.5%	1 093 500	32.5%	3 361 913

INCLUANT LES FRAIS D'EXPERTISE, EXCLUANT LE COÛT POUR PHOTOCOPIES ET LES FRAIS DE DÉPLACEMENTS.

P.10 VENTILATION DÉTAILLÉE DES EFFECTIFS, AU 31 MARS 2019, POUR LA COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES AINSI QUE POUR CHACUN DES BUREAUX D'AIDE JURIDIQUE RÉGIONAUX.

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

VENTILATION DÉTAILLÉE DES EFFECTIFS POUR LA COMMISSION AINSI QUE POUR CHACUN DES BUREAUX AU 31 MARS 2019

RÉGION	AVOCATS	AUTRE PERSONNEL	STAGIAIRES	TOTAL
ABITIBI – TÉMISCAMINGUE				
ADMINISTRATION & AMOS	2.0	6.6		8.6
ROUYN-NORANDA	3.0	3.0		6.0
VILLE-MARIE	1.0	1.0		2.0
VAL D'OR	4.0	4.0		8.0
LA SARRE	1.0	1.6		2.6
NORD	4.0	2.0		6.0
KUUJUAQ	1.0	1.0		2.0
CHIBOUGAMAU	1.0	1.0		2.0
	17	20.2		37.2

BAS ST-LAURENT-GASPÉSIE				
RIMOUSKI	5.0	8.0	1.0	14.0
NEW RICHMOND	2.0	2.7		4.7
RIVIÈRE-DU-LOUP	3.0	5.0	1.0	9.0
GASPÉ	1.0	1.5		2.5
ILES-DE-LA-MADELEINE	1.0	1.0		2.0
MATANE	2.0	2.5		4.5
CHANDLER	2.0	2.7		4.7
AMQUI	1.0	1.5		2.5
STE-ANNE-DES-MONTS	1.0	1.5		2.5
CABANO	1.0	1.6		2.6
	19.0	28.0	2.0	49.0

CÔTE-NORD				
SEPT-ÎLES	5.0	6.5	0.5	9.0
BAIE-COMEAU	5.0	4.0		9.0
FORESTVILLE	1.0	2.0		3.0
	11	12.5	0.5	24

ESTRIE				
SHERBROOKE (ADMINISTRATION ET CIVIL)	8.0	15.0		23.0
COATICOOK	1.0	1.0		2.0
THETFORD MINES	3.0	4.0		7.0
ASBESTOS	2.0	2.5		4.5
LAC MÉGANTIC	2.0	2.0		4.0
MAGOG	2.0	2.5		4.5
SHERBROOKE (JEUNESSE ET CRIMINEL)	9.0	7.5	0.5	17.0
	27.0	34.5	0.5	62.0

RÉGION	AVOCATS	AUTRE PERSONNEL	STAGIAIRES	TOTAL
LAURENTIDES-LANAUDIÈRE				
ST-JÉRÔME (30 OUEST, DE MARTIGNY)	15.0	17.1	1.0	33.1
JOLIETTE	10.0	10.8	1.0	21.8
MONT-LAURIER	2.0	2.3		4.3
STE-THÉRÈSE	2.0	3.6		5.6
REPENTIGNY	2.0	3.7		5.7
STE-AGATHE	1.0	1.6		2.6
LACHUTE	1.0	1.6		2.6
ST-EUSTACHE	1.0	1.9		2.9
TERREBONNE	1.0	1.5		2.5
ADMINISTRATION	2.0	4.0		6.0
	37.0	48.1	2.0	87.1

MAURICIE-BOIS-FRANCS				
TROIS-RIVIÈRES (1350 ROYALE)	10	11.5	1	22.5
SHAWINIGAN	5	5	0.5	10.5
LA TUQUE	1	1		2
DRUMMONDVILLE	6	8		14
VICTORIAVILLE	4	5.5		9.5
LOUISEVILLE				0
ADMINISTRATION	1	4		5
	27	35	1.5	63.5

MONTRÉAL				
LAVAL	13	13	0.5	26.5
CENTRE SUD	7	9	0.5	16.5
DIV. JEUNESSE (5800 ST-DENIS)	13	9		22.0
DIVISION CRIMINELLE	26	31	2.0	58.0
MAISONNEUVE-MERCIER	8	10	0.5	18.5
MONTRÉAL-NORD	7	9	0.5	16.5
CÔTE-DES-NEIGES	6	8	0.5	14.5
CRÉMAZIE	7	9	0.5	16.5
SUD-OUEST	8	10	0.5	18.5
ADMINISTRATION	3	22		25.0
IMMIGRATION	9	14		23.0
POINTE-ST-CHARLES	3	5	0.5	8.5
SANTÉ MENTALE	4	3		7.0
SERVICE DE GARDE	7	1		8.0
	121	152	6	279

OUTAOUAIS				
GATINEAU (CIVIL, FAMILLE, JEUNESSE & ADMINISTRATION)	9.0	14.0		23.0
MANIWAKI	2.0	2.5		4.5
CAMPBELL'S BAY	1.0	1.0		2.0
BUCKINGHAM	1.8	2.5		4.3
GATINEAU	5.0	6.5		11.5
GATINEAU – SECTION CRIMINELLE	7.0	7.0	0.5	14.5
AYLMER	1.0	1.0		2.0

RÉGION	AVOCATS	AUTRE PERSONNEL	STAGIAIRES	TOTAL
ST-ANDRÉ AVELIN	0.2			0.2
	27.0	34.5	0.5	62.0
QUÉBEC				
CHARLESBOURG (5350 H.-BOURASSA)	5.0	8.0		13.0
LA MALBAIE	1.0	1.4		2.4
LÉVIS	3.0	4.0		7.0
MONTMAGNY	2.0	2.0		4.0
ST-GEORGES-DE-BEAUCE	3.0	3.0		6.0
ST-JOSEPH-DE-BEAUCE	2.0	2.0		4.0
QC – SECTION JEUNESSE	7.0	6.0	1.0	14.0
QC – SECTION CRIMINELLE	10.0	12.6	1.0	23.6
CENTRE-VILLE	5.0	7.0		12.0
CHARLESBOURG (8500 H.-BOURASSA)	2.0	5.0		7.0
	40.0	51.0	2.0	93.0

RIVE-SUD				
LONGUEUIL (101 ROLAND-THERRIEN)	2.0	4.0		6.0
LONGUEUIL – AFFAIRES CIVILES	9.0	12.5	1.0	22.5
CHÂTEAUGUAY	2.0	3.0		5.0
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU	4.0	4.0		8.0
ST-HYACINTHE	5.0	6.0		11.0
SOREL	3.0	4.0		7.0
GRANBY	4.0	5.0		9.0
VALLEYFIELD	7.0	7.0		14.0
COWANSVILLE	2.0	3.0		5.0
LONGUEUIL – CRIMINEL & JEUNESSE	12.0	9.0	0.5	21.5
BROSSARD				
	50.0	57.5	1.5	109.0

SAGUENAY LAC-ST-JEAN				
CHICOUTIMI	6.0	7.0		13.0
ALMA	3.0	4.0		7.0
ROBERVAL	2.0	3.0		5.0
DOLBEAU-MISTASSINI	1.0	2.0		3.0
LA BAIE	1.0	1.0		2.0
JONQUIÈRE	3.0	4.0		7.0
ADMINISTRATION	1.0	3.0		4.0
	17.0	24.0	0.0	41.0

COMMISSION	12	48		60
-------------------	-----------	-----------	--	-----------

TOTAL DES EFFECTIFS	405	545.3	16.5	966.8
----------------------------	------------	--------------	-------------	--------------

P.11 POUR TOUTES LES ACTIONS FINANÇÉES DANS LE CADRE DES ACTIONS DU PLAN D'ACTION SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 2013-2020, FOURNIR LES INFORMATIONS SUIVANTES :

- A. L'OBJECTIF DE RÉDUCTION OU D'ÉVITEMENT D'ÉMISSIONS DE GES EN 2017 ET EN 2018 – BASE ANNUELLE (EN Mt CO₂);**
 - B. LE POTENTIEL DE RÉDUCTION OU D'ÉVITEMENT D'ÉMISSIONS DE GES EN 2020 – BASE ANNUELLE (EN Mt CO₂);**
 - C. LE NOMBRE TOTAL D'ANALYSES ET DE PROJETS D'IMPLANTATION ACCEPTÉS PAR LE MINISTRE;**
 - D. LA RÉDUCTION ANNUELLE POTENTIELLE DES PROJETS ACCEPTÉS PAR LE MINISTRE (EN KT DE CO₂);**
 - E. LES INVESTISSEMENTS TOTAUX DES PROJETS (EN MILLIERS \$);**
 - F. LES AIDES FINANCIÈRES TOTALES DU MINISTÈRE (EN MILLIERS \$);**
 - G. LE COÛT MOYEN DES PROJETS SUR LA DURÉE DE VIE (EN \$/TONNE);**
 - H. LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS PAR CES INVESTISSEMENTS.**
-

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.